

DÔM CAPI

FONDS COMMUN DE PLACEMENT - FCP DE DROIT FRANÇAIS

EXERCICE CLOS LE : 31/12/2025

DÔM FINANCE



Sommaire

Informations concernant les placements et la gestion	4
Rapport d'activité	9
Rapport du commissaire aux comptes	13
<u>COMPTES ANNUELS</u>	
Bilan	18
Actif	18
Passif	19
Compte de résultat	20
<u>ANNEXE</u>	
Stratégie et profil de gestion	23
Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices	24
Règles & méthodes comptables	25
Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice	28
Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice	29
Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions	30
Expositions directes et indirectes sur les différents marchés	31
Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)	31
Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition	31
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)	32
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) ventilation par maturité	33
Exposition directe sur le marché des devises	34
Exposition directe aux marchés de crédit	35
Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie	36
Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion	37
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	38
Créances et dettes - ventilation par nature	38
Frais de gestion, autres frais et charges	39
Engagements reçus et donnés	41
Acquisitions temporaires	41
Instruments d'entités liées	42
Détermination et ventilation des sommes distribuables	43
Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	43
Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	44
Inventaire des actifs et passifs	45
Inventaires des IFT (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)	49
Inventaire des instruments financiers à terme (utilisés en couverture d'une catégorie de part)	52

Inventaire des opérations à terme de devise (utilisées en couverture d'une catégorie de part)	52
Synthèse de l'inventaire	53

Commercialisateur	DÔM FINANCE
Société de gestion	DÔM FINANCE 39, rue Mstislav Rostropovitch – 75017 PARIS.
Dépositaire et Conservateur	SOCIETE GENERALE SA 75886 Paris Cedex 18.
Centralisateur	SOCIETE GENERALE 32, rue du Champ de Tir - 44000 Nantes.
Commissaire aux comptes	CONSTANTIN Associés 185 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly sur Seine . Représenté par Monsieur Stéphane COLLAS

Informations concernant les placements et la gestion

Classification :

Obligations et autres titres de créances libellés en euro.

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Le Fonds commun de placement est un Fonds commun de placement de capitalisation.

Objectif de gestion :

L'OPCVM a pour objectif de gestion d'offrir une performance supérieure à celle de l'indice EURO MTS 1-3 ans, sur la durée de placement recommandée.

Indicateur de référence :

L'indicateur de référence est l'EURO MTS 1-3 ans, cours de clôture. Il représente le cours d'un panier d'emprunts d'Etats souverains de la zone euro, à taux fixe et liquide, d'une durée résiduelle de 1 à 3 années. Il est calculé en tenant compte du réinvestissement des coupons.

Pour info, calculé par London Stock Exchange, l'indice Euro MTS 1-3 ans (exprimé en euros, coupons réinvestis) représente les principales obligations gouvernementales de la zone Euro. Les informations sur cet indice sont disponibles sur le site <http://www.lseg.com>. A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de l'indice de référence, LSE Group n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Cet indicateur est utilisé comme élément d'appréciation à posteriori. La composition de l'OPCVM peut s'écarter sensiblement de la répartition de l'indice.

Stratégie d'investissement :

La stratégie d'investissement du fonds consiste à gérer de manière discrétionnaire un portefeuille composé de titres de créances (obligations classiques, convertibles ou échangeables) émis par des entités privées ou publiques et libellés en Euro.

En outre, le fonds interviendra sur le marché obligataire de gré à gré pour réaliser des opérations d'achat et de ventes de lignes obligataires. Un des moteurs de performance consistera à acheter des titres obligataires sur les marchés Euronext afin de constituer progressivement des lignes suffisantes pour les revendre sur le marché de gré à gré. Ainsi, les titres obligataires sont en général achetés dans le bas de la fourchette pour être revendus au prix du marché de gré à gré.

La sélection des titres suit une démarche de sélection, valeur par valeur, dite de « bond picking » et se fait à partir des analyses développées par les équipes de DÔM Finance. Les critères d'investissement sont dictés en priorité par les rendements actuariels offerts comparés à la valeur intrinsèque des titres.

L'OPCVM s'expose aux instruments de taux entre 80% et 100% de l'actif. Il est géré dans une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt comprise entre -1 et + 4. La durée moyenne sera comprise entre 0 et 4 ans.

L'OPCVM s'autorise à s'exposer, en direct ou accessoirement via des OPCVM et/ou FIA, dans des obligations libellées en euro, d'émetteurs de l'OCDE, souverains, publics et privés.

Les obligations et autres titres de créance sont de toute qualité de signature : Investment Grade, spéculatif, non noté.

Dôm Finance ne recourt pas systématiquement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation pour évaluer la qualité de crédit d'un instrument financier, mais dispose de ses propres méthodes d'évaluation et de gestion des risques associés aux actifs détenus par ses fonds. Nous utilisons la même échelle que Standard and Poor's (AAA, AA+, etc.), mais les notations elles-mêmes sont produites en

interne et peuvent diverger (dans les deux sens) des notes produites par S&P même si elles sont souvent identiques.

Par ailleurs, le fonds s'autorise à opérer sur le marché des obligations convertibles libellées en euro, lorsqu'elles offrent un rendement performant. Ces dernières seront toujours vendues avant l'échéance finale.

Le fonds pourra investir au maximum 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou Européens conformes à la Directive. Qu'ils soient obligataires, investis en obligations convertibles ou actions, la sélection sera effectuée en fonction de la qualité de la gestion dont les critères sont :

- liquidité, sécurité pour la partie monétaire
- volatilité de la valeur liquidative, capacité du gérant à être régulier dans la performance, talent du gérant reconnaissance par ses pairs, nominations aux grands prix) et track record pour les autres fonds - de manière générale : la qualité de la société de gestion

L'exposition à des titres libellés dans une autre devise que l'euro et l'exposition au risque de change sont accessoires.

L'utilisation des contrats financiers négociés sur des marchés réglementés français et/ou étrangers est effectuée uniquement dans un but de couverture sur le risque de taux. Compte tenu de l'objectif de cet OPCVM, l'utilisation des contrats financiers n'entraînera pas de surexposition de l'OPCVM au-delà de l'actif.

Ce Fonds ne prend pas en compte les critères ESG et relève de l'article 6 du règlement « Disclosure », autrement dit Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR).

Prise en compte des principales incidences négatives

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité régit les exigences de transparence concernant l'intégration et la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, ainsi que la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Conformément à l'article 6 du règlement SFDR, le fonds ne privilégie pas les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ou ne vise pas un objectif particulier en matière de durabilité.

Taxonomie

Le compartiment peut investir dans des activités économiques durables sur le plan environnemental, mais les investissements sous-jacents n'ont pas d'objectif de prise en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Actifs (hors dérivés intégrés)

1. Actions :

Le fonds n'investit pas en direct dans les actions.

2. Titres de créances et instruments du marché monétaire :

Le fonds sera investi principalement en direct dans des obligations, titres de créance et instruments du marché monétaire libellés en euro, d'émetteurs de l'OCDE, souverains, publics et privés, incluant les titres subordonnés comme des TSDR ou des TSDI.

Le FCP sera essentiellement investi en obligations du secteur privé.

Le fonds sera géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt de -1 à + 4. La duration moyenne sera comprise entre 0 et 4 ans.

Parts ou actions d'OPCVM et/ou FIA :

L'OPCVM peut détenir :

Il peut détenir jusqu'à 10% de son actif en autres OPCVM et/ou FIA français ou européens conformes à la Directive 2009/65/CE ou OPC autorisés à la commercialisation en France, ou FIA non professionnels uniquement répondant aux critères de l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier.

Tous ces OPCVM et/ou FIA investissent au maximum 10% de leurs actifs dans d'autres OPCVM et/ou FIA. Les OPCVM et/ou FIA français actions détenus sont investis principalement sur les marchés de l'OCDE. Les OPCVM et/ou FIA français de taux détenus sont investis en obligations, TCN, titres monétaires principalement sur les marchés de l'OCDE.

Tous les OPCVM et/ou FIA français mixtes sont autorisés.

Ces OPCVM et/ou FIA sont sélectionnés sur la base de leur historique de performance et de la notation qui leur est attribuée. Le gérant utilise ces OPCVM et/ou FIA pour répondre à des besoins d'investissement pour lesquels il considère qu'un OPCVM et/ou FIA répond plus précisément à son objectif que des titres en direct.

Ces OPCVM et/ou FIA pourront être des OPCVM et/ou FIA gérés par la société de gestion ou des fonds extérieurs sélectionnés sur leur profil et sur leur historique de performance.

Instruments Financiers dérivés :

a) Nature des marchés d'intervention :

-contrats financiers autorisés à termes ou optionnels sur les marchés réglementés et/ou de gré à gré de la zone euro.

b) Risques sur lesquels le gérant peut intervenir :

- Risque de taux, risque actions

c) Nature des interventions :

Dans la limite d'un engagement d'une fois l'actif : il peut intervenir à titre de couverture exclusivement sur les instruments financiers autorisés à terme et/ou optionnels sur les marchés réglementés et/ou de gré à gré, de taux et d'actions, français et/ou étrangers. Il n'y a pas de sur exposition au-delà de l'actif.

d) Nature des instruments utilisés :

- futures : Bund, OAT et BTP (contrats 10 ans) et BOBL (contrat 5 ans), SCHATZ (contrat 2 ans), Eurostoxx 50 et CAC40, ainsi que les contrats équivalents des autres marchés de taux et d'actions de la zone euro.

- options de taux et options sur indices boursiers

- opérations de swap de taux.

e) Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

Dans le but de réaliser son objectif de gestion, le fonds pourra intervenir principalement sur les contrats financiers autorisés à termes ou optionnels sur les marchés réglementés et/ou de gré à gré de la zone euro et plus particulièrement l'EUREX (Allemagne), uniquement dans un but de couverture. La couverture sera réalisée ligne à ligne pour les grosses lignes. Ces opérations seront effectuées dans la limite de 100% maximum de l'actif du fonds.

La couverture taux ne sera pas systématique et sera réalisée dans la limite de l'encours du portefeuille investi en obligations. La sensibilité du portefeuille sera de -1 à +4 laissant aux gérants la libre appréciation de la couverture. Il sera beaucoup moins couvert lorsque le gérant anticipe une baisse des taux et fortement couvert (donc peu sensible) lorsque le gérant anticipe une hausse des taux.

La couverture actions également ne sera pas systématique.

Titres intégrant des dérivés et stratégie d'utilisation :

a) Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

Risque de taux.

b) Nature des interventions :

Le gérant peut prendre des positions dans un but de couverture et/ou d'exposition au risque de taux,

c) Nature des instruments utilisés :

Le gérant peut investir dans des warrants, des certificats cotés sur les marchés réglementés des bons de souscription ou des titres équivalents intégrant des dérivés tels que des obligations convertibles libellés en euros. Les obligations convertibles en actions ou titres assimilés sont décomposés de manière à tenir compte, d'une part, de la composante obligataire dans les calculs d'exposition sur les taux d'intérêt et sur les marchés de crédit et, d'autre part, de la partie optionnelle dans les calculs d'exposition sur les marchés d'actions.

La sélection des obligations convertibles s'effectuera après analyse de leur structure, de la qualité de crédit de leur émetteur et de l'action sous-jacente. Ces dernières seront toujours vendues avant l'échéance finale.

d) Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :

Le gérant peut recourir à des titres intégrant des dérivés dans le cas où ces titres offrent une alternative par rapport aux autres instruments financiers ou si ces titres n'ont pas d'offre identique sur le marché des autres instruments financiers.

Dépôts : Néant

Liquidité :

La gestion des liquidités est faite à titre accessoire.

Emprunts d'espèces : Le gérant pourra effectuer des opérations d'emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif du fonds par solde débiteur autorisé par le dépositaire qui facturera des agios.

Acquisition et cession temporaire de titres : Néant.

Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Le profil de risque du FCP est adapté à un horizon d'investissement supérieur à 3 ans.

Les risques auxquels s'expose le porteur au travers du FCP sont les suivants :

Risque de perte en capital : La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. L'OPCVM ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital. Le capital initialement investi est exposé aux aléas du marché, et peut donc, en cas d'évolution boursière défavorable, ne pas être restitué intégralement.

Risque lié à la gestion discrétionnaire : Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations) et/ou sur la sélection des valeurs ou des OPCVM et/ou FIA. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés ou les valeurs ou les OPCVM et/ou FIA les plus performants. La performance du fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion et la valeur liquidative du fonds pourrait baisser.

Risque de taux : Une partie du portefeuille peut être exposée en instruments de taux d'intérêt en direct ou via des OPCVM. En cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur des produits investie en taux fixe peut baisser et pourra faire baisser la valeur liquidative du fonds.

La plage de sensibilité du FCP autorise la mise en place d'une sensibilité négative dans la limite de -1. En cas de sensibilité négative au risque de taux, une baisse des taux pourra faire baisser la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de les rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur des instruments de taux peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque lié à l'utilisation de titres dits spéculatifs : le fonds peut être exposé au risque de crédit sur des titres non notés ou de notation inférieure au rating A-3 ou BBB- de l'agence Standard & Poor's ou d'une notation équivalente d'une autre agence. Ainsi, l'utilisation de titres dits spéculatifs peut comporter un risque inhérent aux titres dont la notation est basse ou inexistante et pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

Risque lié aux obligations convertibles :

Le FCP peut être exposé en direct ou via des OPCVM et/ou FIA en obligations convertibles. La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, niveau des primes de risque sur les émetteurs, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution de la volatilité implicite de l'action sous-jacente de l'obligation convertible ou échangeable. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : L'utilisation des instruments dérivés de change, actions, taux et indice peut entraîner sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative, à la hausse comme à la baisse

Risque de contrepartie : le risque de contrepartie résulte de tous les contrats financiers de gré à gré conclus avec la même contrepartie, dans le cadre de l'utilisation d'instruments financiers dérivés, tels que des swaps de taux. Le risque de contrepartie mesure le risque de perte pour l'OPCVM résultant du fait que la contrepartie à une opération peut faillir à ses obligations avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Pour réduire l'exposition de l'OPCVM au risque de contrepartie, la société de gestion peut constituer une garantie au bénéfice de l'OPCVM.

A titre accessoire :

Risque de change : Le fonds peut être exposé au risque de change. Les titres ou OPCVM et/ou FIA sous-jacents peuvent être exposés à un risque de change par leur exposition à une ou plusieurs devises hors euro. Il s'agit du risque de baisse de la devise de libellé des titres détenus par rapport à la devise de référence du portefeuille : Euro. En cas de hausse de l'euro par rapport aux autres devises, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

Risque de marché actions Les marchés actions peuvent connaître des fluctuations importantes dépendant des anticipations sur l'évolution de l'économie mondiale, et des résultats des entreprises. En cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

Tous souscripteurs

Le FCP peut servir de support à des contrats d'assurance vie libellés en unités de compte.

Profil type de l'investisseur :

Le Fonds est destiné à des investisseurs recherchant un OPCVM comportant une exposition à des instruments de taux de duration faible et de faible volatilité et, par conséquent de sensibilité moyenne aux variations de taux d'intérêt sur la durée de placement recommandée et dont la volatilité de la valeur liquidative est par conséquent moyenne et le profil de risque et de rendement assez faible.

Le Fonds commun de placement peut servir de support à des contrats d'assurance vie ou de capitalisation.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce FCP dépend de la situation personnelle de chaque investisseur; pour le déterminer, il s'agit de tenir compte de son patrimoine personnel, des besoins actuels et de la durée de placement mais également du souhait de prendre des risques ou de privilégier un investissement prudent. Il est fortement recommandé de diversifier suffisamment tous ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques d'un seul OPCVM.

Durée minimum de placement recommandée : Supérieure à 3 ans.

Indications sur le régime fiscal :

- Le Fonds commun de placement peut servir de support à des contrats d'assurance vie et de capitalisation.
- Le Fonds commun de placement n'est pas assujéti à l'impôt sur les sociétés.
- Selon le principe de transparence, l'administration fiscale considère que le porteur est directement détenteur d'une fraction des instruments financiers et des liquidités détenues dans le Fonds commun de placement.
- Le régime fiscal applicable aux plus ou moins-values réalisées par le Fonds commun de placement dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction des Fonds. Si l'investisseur n'est pas sûr de sa situation fiscale, il doit s'adresser à un conseiller ou à un professionnel.
- Les retenues à la source sont à la charge du Fonds commun de placement.
- Le Fonds n'opte pas pour la TVA

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- *La valeur liquidative est disponible dans les locaux de la société de gestion.*
- *Le prospectus de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de Dôm Finance- Service commercial - 40, rue Laffitte - 75009 Paris. Tél : 01.45.08.77.50.*
- *Date d'agrément par l'AMF : 17 décembre 2004.*
- *Date de création du Fonds : 24 décembre 2004*

RAPPORT D'ACTIVITÉ

1/ Politique de gestion

a. L'année 2025 : Disparité des performances et volatilité ;

L'année 2025 a été contrastée pour les principaux actifs financiers. Alors que les actions européennes et plus globalement mondiales réalisaient une performance élevée et que les cours de l'or et des métaux précieux battaient des records, le dollar reculait nettement tout comme les marchés de dettes souveraines malgré des politiques monétaires toujours accommodantes. L'année a également été marquée par des épisodes de forte volatilité dont l'origine réside largement dans le caractère erratique de la politique de la nouvelle administration américaine dans 3 domaines cruciaux, les relations commerciales, le dollar, la géopolitique mondiale.

- Forte performance des actions européennes malgré la guerre commerciale

Les indices européens d'actions ont entamé l'année 2025 sur une note très positive, portés principalement par des résultats et des perspectives des sociétés mettant en lumière leur valorisation relative attractive, mais aussi par l'anticipation de plans de relance massifs en Allemagne.

Cet élan allait être coupé net par la montée des craintes relatives à la politique commerciale américaine et son tournant protectionniste. Amorcé dès le mois de mars, par l'annonce de taxes douanières sur l'acier et l'aluminium ainsi que sur les importations en provenance du Canada et du Mexique, ce virage vers le protectionnisme allait trouver son point culminant le 2 avril, décrété « Liberation Day » par Donald Trump qui annonçait des tarifs douaniers exorbitants frappant l'ensemble des partenaires commerciaux, par exemple, 25% sur les importations en provenance de l'Union européenne, du Japon et de la Corée, 54% pour celles venant de Chine. S'ensuivait un mini séisme financier alimenté par la crainte d'un choc à la fois inflationniste par la répercussion sur les prix des augmentations des tarifs et récessif par le ralentissement du commerce mondial : le SnP et la plupart des indices mondiaux plongeaient de plus de 10% en quelques séances, le dollar chutait dans les mêmes proportions, le taux 10 ans s'envolait de 50 bps témoignant de la défiance des investisseurs internationaux envers les actifs américains. Face à la pression des marchés, le Président américain faisait rapidement volteface et suspendait l'application des hausses de tarifs au-delà de 10pc ouvrant la période des négociations, permettant un fort rebond des indices qui se poursuivait en mai.

Les négociations avec l'Union européenne se soldaient au mois d'août par un accord instaurant un tarif général de 15% sur les exportations vers les USA, accord peu favorable mais qui laissait mutiques des marchés fatalistes.

- Les banques centrales à la rescousse

Comme l'année précédente, les actions européennes ont été soutenues, au moins au premier semestre par la poursuite par la BCE de sa politique de baisse de ses taux directeurs. Permise par le ralentissement de l'inflation et favorisée par une croissance plutôt faible notamment en Allemagne, elle s'est traduite par 4 baisses de 25 bps pour ramener le taux de dépôts à 2%, niveau considéré comme le taux neutre et justifiant une pause prolongée.

Mais l'action la plus favorable pour les marchés actions est venue de la FED qui a non seulement ré- enclenché en septembre un nouveau cycle de baisse de ses taux directeurs (3 baisses de 25 bps réalisées fin 2025) mais a également repris la politique d'expansion de son bilan.

La conjonction de ce contexte monétaire favorable et d'un environnement macroéconomique en amélioration avec notamment des perspectives de croissance revues à la hausse, favorisait les actions européennes qui terminaient l'année 2025 sur un tempo haussier soutenu, particulièrement pour le secteur bancaire et les secteurs cycliques semis conducteurs, construction, métaux, énergie, tandis que le secteur automobile, celui du luxe ou encore des logiciels accentuaient leur baisse.

- Hausse des rendements des taux longs souverains.

2025 a en revanche été négative pour les marchés européens de dettes souveraines. Ils ne se sont jamais véritablement remis du double choc causé au mois de mars par les craintes inflationnistes avivées par les premières hausses des tarifs douaniers américains et surtout par l'annonce de 2 plans de relance massifs en Allemagne pour un montant cumulé de près de 1000 milliards d'euros. Voir l'Allemagne s'affranchir de ses propres règles de limitation de l'endettement et quitter le camp de la discipline budgétaire a provoqué une envolée des rendements du Bund 10 qui se tendait de plus de 50 bps dont 30 le jour de l'annonce pour approcher les 3%, entraînant une tension sur l'ensemble des taux des dettes d'Etat. Malgré une détente à la mi-avril avec la marche arrière sur les tarifs opérés par D Trump, ce thème de l'augmentation des besoins de financement continuait de résonner toute l'année, d'autant que l'arrêt de la dynamique de baisse des taux directeurs de la BCE privait les marchés d'un facteur de soutien.

Les marchés du credit corporate étaient mieux orientés grâce au resserrement des spreads.

- Baisse du dollar, hausse de l'or

2025 a également été marquée par l'accélération du mouvement de dédollarisation du monde financier. Ce mouvement structurel lié à la remise en cause de l'hégémonie américaine par la montée en puissance d'économies concurrentes dont la Chine a été amplifiée par un certain nombre de facteurs particuliers qui ont pour point commun le caractère erratique de la politique menée par le nouveau Président : annonces spectaculaires suivies de volte-face sur les tarifs douaniers, déclarations intempestives en faveur de la baisse du dollar, politique assumée d'augmentation des déficits, attaques répétées contre la FED,

illisibilité de la politique extérieure, tout cela contribue à l'installation d'un climat de défiance et d'une prime de risque négative sur la devise américaine.

Dans ce contexte d'incertitudes commerciales, de tensions persistantes en Ukraine, à Gaza et en Iran, de politiques monétaires et budgétaires toujours plus accommodantes, les actifs refuges ont fortement progressé. L'or a enregistré une performance historique, soutenue par la baisse du dollar, les achats des banques centrales et la recherche de protection face aux risques géopolitiques et commerciaux.

Au total, 2025 a été une année heurtée, marquée par le retour du protectionnisme américain, la faiblesse du dollar et des marchés de taux, dans un environnement de marchés actions performants mais durablement plus volatils.

b. Stratégie d'investissement :

Le fonds enregistre une performance de +4,42 %, nettement supérieure à celle de son indice de référence, l'EuroMTS 1-3 ans, qui progresse de +2,29 % sur la période. La volatilité demeure maîtrisée, à 1,82 %, contre 1,80 % en 2024, tandis que la sensibilité aux taux d'intérêt s'inscrit en hausse, à 3,5 contre 3,07 l'année précédente.

Dans un environnement macroéconomique marqué par une remontée des taux longs, le fonds a été confronté à une hausse du rendement du Bund allemand à 10 ans, passé de 2 % à 2,90 %, ce qui a pesé sur la performance. En revanche, le resserrement des primes de risque, de 310 bps à 245 bps sur l'année, malgré un pic à 430 bps en avril à la suite des annonces de politique commerciale aux États-Unis, a constitué un facteur de soutien.

Le fonds a également tiré parti d'un marché primaire particulièrement dynamique, porté par des conditions de refinancement attractives pour les entreprises. Dans ce contexte, nous avons adopté une gestion active, en saisissant les opportunités offertes lorsque les niveaux de primes nous semblaient favorables.

c. Perspectives 2026 :

S'agissant des perspectives, l'environnement pour l'année à venir s'annonce plus incertain. Les risques géopolitiques, les évolutions potentielles des politiques commerciales, ainsi qu'un possible ralentissement de la croissance mondiale pourraient exercer des pressions haussières sur les taux d'intérêt, constituant autant de facteurs de vigilance pour la gestion.

2/ Performances du fonds

Le fonds a comme indice de référence l'EURO MTS 1-3 ans.

	Dom Capi	Indice EUR MTS 1-3 ans	Différence
2025	+4.42%	+2.29%	+2.13%
Création*	+36.14%	+35.32%	+0.82%
Annualisé	+1.48%	+1.41%	+0.08%

*le 31/12/2004

Les performances passées ne préjugent pas les performances futures de l'OPCVM et ne sont pas constantes dans le temps.

3/ Les principaux mouvements sur l'année

A l'achat :

24/02/2025	FR001400XRB3	RIFP 3 1/4 03/03/32	1 996 540
05/02/2025	XS2999658649	IBM 3.45 02/10/37	1 661 832
08/01/2025	XS2965681633	LUFTHANSA AG ANL.25/55	1 600 000
24/02/2025	XS3015113536	TTEFP 3.499 03/03/37	1 400 000
02/09/2025	FR0014012HQ0	SCOR 4.522 09/10/55	1 200 000

A la vente :

25/02/2025	FR001400XRB3	RIFP 3 1/4 03/03/32	1 295 450
08/01/2025	DE0001102374	ALLEMAGNE 0,5%15-150225	1 203 189
06/02/2025	XS2999658649	IBM 3.45 02/10/37	997 200
11/03/2025	FR0012620367	CREDITAGR.2,70%15-140425 TSR	819 655
23/09/2025	XS3188831658	CCK 3 3/4 09/30/31	800 008

4/ Informations relatives aux instruments financiers du groupe

Les mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres au cours de l'exercice n'ont pas concerné d'instruments financiers détenus en portefeuille émis par la société de gestion ou par les entités de son groupe.

Au 31 décembre 2025, le fonds Dom Capi détenait 8.80 % de son actif net dans les OPC émis par la société de gestion.

5/ Droits de vote

Conformément aux dispositions de l'article L533-22 du Code monétaire et financier, la politique d'engagement actionnarial, la politique de vote et le rapport rendant compte des conditions dans lesquelles DOM FINANCE a exercé ses droits de vote sont accessibles sur le site de la société de gestion.

6/ Procédure de choix des intermédiaires

Une sélection d'intermédiaires est établie par produits traités (actions, taux). Pour chaque intermédiaire, un montant maximum est accordé correspondant au cumul des opérations traitées et dont le dénouement n'est pas encore intervenu (période comprise entre la date d'opération et la date de règlement-livraison). Ce montant maximum est fonction de l'appréciation de la solidité financière de l'établissement (ou de son compensateur) et de la nature des produits traités.

La sélection des intermédiaires s'effectue principalement sur la base des critères suivants :

- Objectif : recherche des meilleures conditions de prix ;
- Critères discriminants : coût et sécurité du règlement / livraison et qualité du traitement back-office ;
- Critères niveau 1 : niveaux des courtages payés aux intermédiaires ; qualité d'exécution ;
- Critères niveau 2 : qualité du service vente ; services spécifiques d'exécution (paniers ...) ; qualité du reporting périodique sur les transactions réalisées. Des critères supplémentaires interviendront en fonction de la classe d'actifs concernée.

Revue périodique par le comité de sélection des intermédiaires de DÔM FINANCE.

Annuellement, le comité de sélection des intermédiaires passe en revue l'ensemble des intermédiaires.

7/ Communication des critères Environnementaux, Sociaux et de qualité de Gouvernance (ESG)

Ce Fonds ne prend pas en compte les critères ESG.

8/ Règlement SFDR

Cet OPCVM relève de l'article 6 du règlement SFDR

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

9/ Rapport sur les frais d'intermédiation

DÔM Finance n'est pas tenue d'élaborer le présent document intitulé « Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation » dans la mesure où elle a recours à des services de recherche externe et des services d'exécution d'ordres et que les frais d'intermédiation, versés aux intermédiaires de marché ont représenté pour l'exercice 2025 un montant inférieur à 500 000€.

10/ Risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

11/ Changement intervenu au cours de l'exercice

Aucun changement substantiel n'est intervenu sur l'exercice.

12/ Rémunération

La politique de rémunération est cohérente et promeut une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement ou les documents constitutifs de l'OPC que les gérants gèrent. Un rapport sur la politique de rémunération est disponible auprès de la société de gestion.

DOM FINANCE a versé des rémunérations à 33 personnes en 2025, dont la rémunération globale brute salarié s'élevait à 3 994 K€ sur l'année 2025.

La partie variable (primes et gratifications) s'est élevée à un montant global de 274 K€ sur l'année 2025.

Tableau de suivi des rémunérations : Effectif 33 personnes

	Rémunérations fixes	Rémunérations variables	Nombre de bénéficiaires
Montant total des rémunérations versées pour l'exercice 2025	3 994 K€	274 k€	33

	Preneurs de risques	Nombre de bénéficiaires	Membres du personnel ayant une incidence sur le profil de risque des OPC	Nombre de bénéficiaires
Montant agrégé des rémunérations versées pour l'exercice 2025 (fixes et variables)	3 037 k€	17	1 770 k€	11

13/ Utilisation d'instruments financiers dérivés

Le FCP Dom Capi intervient sur les futures et options des marchés de taux sur un marché réglementé, à des fins de couverture.

L'utilisation d'instruments financiers dérivés n'a pas pour objet d'augmenter l'exposition globale du portefeuille.

Au 31 décembre 2025, l'exposition nette obtenue à travers l'utilisation des instruments financiers dérivés (Futures) se montait à -2.86 %.

14/ Techniques de gestion efficaces du portefeuille

Le FCP n'a pas recours aux techniques de gestion efficaces de portefeuille

15/ Opérations de financement sur titres en application du Règlement SFTR

L'OPC n'a pas eu recours à des opérations de financement sur titres au cours de l'exercice.

16/ Situation Guerre en Ukraine

Dans le cadre de la situation russo-ukrainienne, nous n'avons eu aucune exposition aux actifs russes, biélorusses et ukrainiens dans les fonds gérés par Dôm Finance.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

DÔM CAPI

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
DÔM FINANCE

39 rue Mstislav Rostropovitch
75017 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux porteurs de parts du FCP DÔM CAPI,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif DÔM CAPI constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes



d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte tenu du délai d'obtention de certaines informations nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est daté du 12 mai 2026

Paris La Défense, le 12 mai 2026

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Virginie Gaitte

Virginie GAITTE

COMPTES ANNUELS



BILAN

Actif

	31/12/2025	31/12/2024
Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	44 231,00	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	44 231,00	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	610 646,01	1 670 481,20
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	610 646,01	1 670 481,20
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	36 681 913,22	35 710 587,71
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	36 681 913,22	35 710 587,71
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	3 708 064,59	4 077 978,65
OPCVM	3 708 064,59	4 077 978,65
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	5 500,00	9 270,00
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	41 050 354,82	41 468 317,56
Créances et comptes d'ajustement actifs	325 289,11	41 538,80
Comptes financiers	840 583,86	388 109,13
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	1 165 872,97	429 647,93
Total Actif I + II	42 216 227,79	41 897 965,49

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

BILAN

Passif

	31/12/2025	31/12/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	40 361 142,33	40 057 735,55
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	1 781 918,22	1 764 942,43
Capitaux propres I	42 143 060,55	41 822 677,98
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	42 143 060,55	41 822 677,98
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	5 500,00	9 270,00
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	5 500,00	9 270,00
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	67 667,24	66 017,51
Concours bancaires	-	-
Sous-total autres passifs IV	67 667,24	66 017,51
Total Passifs: I + II + III + IV	42 216 227,79	41 897 965,49

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

COMPTE DE RÉSULTAT

	31/12/2025	31/12/2024
Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	-	-
Produits sur obligations	1 630 533,02	1 686 091,41
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC ⁽¹⁾	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	16 790,33	41 550,07
Sous-total Produits sur opérations financières	1 647 323,35	1 727 641,48
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-1 347,35	-160,14
Sous-total charges sur opérations financières	-1 347,35	-160,14
Total Revenus financiers nets (A)	1 645 976,00	1 727 481,34
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-744 225,82	-711 122,88
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-744 225,82	-711 122,88
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	901 750,18	1 016 358,46
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-68,80	51 168,68
Sous-total revenus nets I = C + D	901 681,38	1 067 527,14

⁽¹⁾ Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

COMPTE DE RÉSULTAT *(suite)*

	31/12/2025	31/12/2024
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	38 213,13	145 500,73
Frais de transactions externes et frais de cession	-3 624,27	-1 491,64
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	34 588,86	144 009,09
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	3,32	3 200,77
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	34 592,18	147 209,86
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	858 441,75	495 808,46
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	858 441,75	495 808,46
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-12 797,09	54 396,97
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	845 644,66	550 205,43
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	1 781 918,22	1 764 942,43

ANNEXE

An abstract graphic consisting of several overlapping, flowing blue shapes that originate from the bottom left and sweep upwards and to the right, filling the lower half of the page. The shades of blue vary from a very light, almost white hue to a medium blue.

STRATÉGIE ET PROFIL DE GESTION

Objectif de gestion :

L'OPCVM a pour objectif de gestion d'offrir une performance supérieure à celle de l'indice EURO MTS 1-3 ans, sur la durée de placement recommandée.

TABLEAU DES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Exprimés en EUR	31/12/2025	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021
Actif net total	42 143 060,55	41 822 677,98	36 631 865,11	52 886 646,34	61 228 158,62

Exprimés en EUR	31/12/2025	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021
-----------------	------------	------------	------------	------------	------------

PART CAPITALISABLE

FR0010135327

Nombre de parts ou actions	309 545,00	320 755,00	293 322	440 224	485,781
Valeur liquidative unitaire	136,14	130,38	124,88	120,13	126,04
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	3,02	3,77	-0,74	1,38	1,42

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

RÈGLES & MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Méthode d'évaluation

DÔM Finance se conforme aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur et, notamment, au plan comptable des OPCVM/FIA.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et à l'arrêté du bilan selon les règles suivantes :

Valeurs mobilières négociables sur un marché réglementé :

- 1- Les actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) sont valorisées sur la base des cours de bourse à la clôture en J.
- 2- Obligations, titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

La société de gestion valorise les obligations et assimilés françaises et étrangères autant que possible sur la base de cours fin de journée, contribués correspondant au « mid BGN » de Bloomberg.

Dans le cas où cette valorisation ne serait pas disponible ou non représentative d'une valeur de marché, elle valorise sur la base du cours fin de journée d'un contributeur alternatif ou d'une bourse cotée, si ce cours est représentatif d'une valeur de marché.

A défaut, les titres sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle. Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affectés, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Le cours ainsi retenu fait l'objet d'un justificatif annexé à chaque valorisation.

Les titres de créances négociables à plus de trois mois sont valorisés à leur valeur de marché. Lorsque la durée de vie devient inférieure à trois mois, la surcote / décote est amortie linéairement sur le nombre de jours restants jusqu'à l'échéance. S'ils sont acquis moins de trois mois avant l'échéance, les intérêts ainsi que la surcote / décote sont linéarisés.

Titres d'OPCVM/FIA en portefeuille :

Les OPCVM/FIA sont valorisés à la dernière valeur liquidative connue.

Les instruments financiers à terme :

- Les instruments financiers à terme ferme ou conditionnel non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à la valeur probable de négociation selon les modèles reconnus de marché.

Opérations d'échange (swaps) :

Les swaps de taux à plus de trois mois sont valorisés à leur valeur de marché sur la base de courbe de taux selon la méthode d'interpolation du taux à maturité. Lorsque la durée de vie devient inférieure à trois mois, les swaps de taux sont valorisés jusqu'à l'échéance sur la base du dernier taux connu. S'ils sont acquis moins de trois mois avant l'échéance, les intérêts sont linéarisés.

Les opérations à terme sur devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- Les instruments financiers à terme ferme ou conditionnel négociés sur un marché réglementé sont valorisés au cours de compensation du jour.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés et de la créance correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Emprunts d'espèces : - Les emprunts d'espèces sont évalués selon les conditions contractuelles.

Devises : Les cours en devises étrangères sont convertis en euro selon le cours des devises respectives au jour de l'évaluation. Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du RCCI de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Modalités pratiques

La valorisation est effectuée à partir des données recueillies par le valorisateur à l'aide de ses différentes sources de données en application des règles précédentes.

Méthode de comptabilisation :

Comptabilisation des revenus :

L'OPCVM comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon couru pour les coupons, et le jour du détachement du dividende pour les dividendes.

Comptabilisation des entrees et sorties en portefeuille :

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPCVM est effectuée frais de négociation exclus.

Swing pricing :

La société de gestion a mis en place, à compter de la valeur liquidative en date du 8 janvier 2024, une méthode d'ajustement de la valeur liquidative du fonds afin de préserver l'intérêt des porteurs présents sur le fonds en faisant supporter aux seuls investisseurs sortants lors de mouvements de rachats massifs, le poids du coût du réaménagement du portefeuille.

Le Swing Pricing avec seuil de déclenchement est un mécanisme, encadré par une procédure interne, par lequel la valeur liquidative peut être ajustée en cas de dépassement du seuil de déclenchement dit seuil de Swing Pricing. Ce seuil est indiqué en pourcentage de l'actif net de l'OPC et il est préétabli par la société de gestion.

Ainsi si au jour de la centralisation, le total des ordres de rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du fonds dépasse le seuil de Swing Pricing le mécanisme d'ajustement est activé et la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse. Cette valeur liquidative ajustée est dite valeur liquidative « swinguée ».

Les paramètres du seuil de déclenchement et de coûts de réajustement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement. Celle-ci a également la possibilité de les modifier à tout moment, notamment en cas de crise sur les marchés financiers.

Si l'OPC émet plusieurs catégories de parts, la valeur liquidative de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais le facteur de swing est identique pour toutes les classes de parts et le mécanisme s'applique à l'ensemble du fonds.

La volatilité de la valeur liquidative du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du Swing Pricing.

La valeur liquidative « swinguée » est la seule valeur liquidative du fonds et la seule communiquée aux porteurs de parts du fonds. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas le niveau du seuil de déclenchement et veille à préserver le caractère confidentiel de cette information.

Devise de comptabilité

Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, jetons de présence ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille du fonds majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les sommes distribuables sont égales au résultat net de l'exercice augmenté des reports à nouveau et majoré ou diminué du solde des comptes de régularisation des revenus afférents à l'exercice clos.

Le résultat net inclut :

- Les revenus nets (poche 1)
- Les plus ou moins-values réalisées nettes de frais (poche 2)
- Les plus ou moins-values latentes (poche 3)
- Les acomptes sur dividendes sur chacune des 3 poches précédentes (poche 4).

La société de gestion décide de la répartition des résultats.

Capitalisation pure : Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE

	31/12/2025	31/12/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	41 822 677,98	36 631 865,11
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	17 674 941,99	14 890 022,08
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-19 149 340,21	-11 355 385,22
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	901 750,18	1 016 358,46
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	34 588,86	144 009,09
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	858 441,75	495 808,46
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	42 143 060,55	41 822 677,98

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

EVOLUTION DU NOMBRE DE PARTS OU ACTIONS AU COURS DE L'EXERCICE

PART CAPITALISABLE

FR0010135327	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	132 964	17 674 941,99
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-144 174	-19 149 340,21
Solde net des souscriptions/rachats	-11 210	-1 474 398,22

PART CAPITALISABLE

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

VENTILATION DE L'ACTIF NET PAR NATURE DE PARTS OU ACTIONS

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net en devise de la part ou action	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0010135327	PART CAPITALISABLE	Capitalisable	EUR	42 143 060,55	309 545	136,14

EXPOSITIONS DIRECTES ET INDIRECTES SUR LES DIFFÉRENTS MARCHÉS

Exposition directe sur le marché actions (*hors obligations convertibles*)

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		France+/-	Pays 02 +/-	Pays 03 +/-	Pays 04 +/-	Pays 05 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	44,23	44,23	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	44,23	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Belgique	482,70	-	-	482,70	482,70	-
France	127,95	-	127,95	-	-	127,95
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	610,65	-	127,95	482,70	482,70	127,95

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Ventilation par nature de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	36 681,91	28 268,46	8 413,45	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	840,59	-	-	-	840,59
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	N/A	-1 205,90	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-
Total	N/A	27 062,56	8 413,45	-	840,59

Exposition directe sur le marché de taux (*hors obligations convertibles*) ventilation par maturité

	Ventilation par durée résiduelle						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois - 1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	964,32	1 232,16	6 791,15	12 216,62	6 073,72	9 403,94
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	840,59	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-1 205,90	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	840,59	964,32	1 232,16	6 791,15	12 216,62	4 867,82	9 403,94

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Devise 01 +/-	Devise 02 +/-	Devise 03 +/-	Devise 04 +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	482,70	-	127,95
Obligations et valeurs assimilées	21 434,32	9 907,33	5 340,26
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	21 917,07	9 907,33	5 468,21

Méthodologie :

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux ⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

⁽¹⁾ Les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	-
Instruments financiers à terme non compensés	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres reçus en garantie	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Créances		
Collatéral espèces	-	-
Dépôt de garantie espèces versé	-	-
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Instruments financiers à terme non compensés	-	-
Dettes		
Collatéral espèces	-	-

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC détient moins de 10% de son actif net dans d'autres OPC.

AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

Créances et dettes - ventilation par nature

	31/12/2025
Créances	
Souscriptions à recevoir	-
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	302 744,61
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	22 544,50
Frais de gestion	-
Autres débiteurs divers	-
Total des créances	325 289,11
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Rachats à payer	-
Achats à règlement différé	-
Frais de gestion	-67 667,24
Dépôts de garantie	-
Autres créditeurs divers	-
Total des dettes	-67 667,24
Total des créances et dettes	257 621,87

Frais de gestion, autres frais et charges

Frais de gestion :

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, etc...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Frais de gestion externes à la société de gestion : ces frais (commissaire aux comptes, dépositaire, valorisateur comptable, etc...) sont pris en charge par la société de gestion et ne sont pas prélevés dans le fonds.

Aux frais de gestion et frais de gestion externes à la société de gestion peuvent s'ajouter :

- Des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM,
- Des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM,

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au Document d'Informations Clés pour l'Investisseur.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème Part « C »
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille (CAC, dépositaire, avocats, distribution)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPCVM	1.794 % TTC taux maximum
Frais indirects maximum	Actif net	Néant
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance*	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

PART CAPITALISABLE

FR0010135327	31/12/2025
Frais fixes	744 225,82
Frais fixes en % actuel	1,79
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Parts d'OPC et de fonds d'investissements			
	FR0010313742	DOM ALPHA OBLIGATIONS CREDIT FCP	2 344 000,00
	FR0010609602	DOM ORCHIDEE I LONG SHORT FCP	430 830,00
	FR0010854588	DOM PATRIMOINE I	933 234,59
Total			3 708 064,59

DÉTERMINATION ET VENTILATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/12/2025	31/12/2024
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	901 681,38	1 067 527,14
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	901 681,38	1 067 527,14
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	901 681,38	1 067 527,14

PART CAPITALISABLE

FR0010135327	31/12/2025	31/12/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	901 681,38	1 067 527,14
Total	901 681,38	1 067 527,14
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/12/2025	31/12/2024
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	34 592,18	147 209,86
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	34 592,18	147 209,86
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	34 592,18	147 209,86

PART CAPITALISABLE

FR0010135327	31/12/2025	31/12/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	34 592,18	147 209,86
Total	34 592,18	147 209,86
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

INVENTAIRE DES ACTIFS ET PASSIFS

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Le secteur d'activité mentionné dans l'inventaire représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du code ICB publié lorsqu'il est disponible.

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			44 231,00	0,10
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			44 231,00	0,10
Fabr instrmt & appareil mesure, essai & navigation			44 231,00	0,10
FIGEAC AERO SA	EUR	4 021	44 231,00	0,10
Obligations			37 292 559,23	88,49
Obligations convertibles en actions négociées sur un marché règlementé			610 646,01	1,45
Autre intermeditation monetaire			482 696,01	1,15
FORTIS BANQUE SA FRN PERPETUAL CV	EUR	500 000	482 696,01	1,15
Fabr instrmt & appareil mesure, essai & navigation			127 950,00	0,30
FIGEAC AERO CV 1.125% DIRTY 18/10/2028	EUR	3 000	127 950,00	0,30
Autres obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché règlementé ou assimilé			36 681 913,22	87,04
act de cons en infor et de gest d install infor			764 870,83	1,82
ALMAVIVA 5% 30/10/2030	EUR	750 000	764 870,83	1,82
act de ser d interm pour les act immobilieres			671 088,90	1,59
BIRD AM 9% 30/11/2026	EUR	400 000	44 000,00	0,10
BIRD AM VAR 13/09/2026	EUR	100 000	11 000,00	0,03
FONCIERE EPILOG 4.35% 31/01/2027	EUR	100 000	93 304,45	0,22
IMMOBILIARE GRANDE DIST 4.45% 04/11/2030	EUR	500 000	505 784,45	1,20
REALITES SA VAR PERPETUAL	EUR	400 000	17 000,00	0,04
Act de telecom filaires. sans fil et satellitaires			397 771,40	0,94
SES SA VAR PERP 31/12/2099	EUR	400 000	397 771,40	0,94
Activites d administration publique generale			616 366,82	1,46
AIR BALTIC CORPORATION 14.5% 14/08/2029	EUR	300 000	301 904,74	0,72
TAP SA 5.125% 15/11/2029	EUR	300 000	314 462,08	0,74
Activites d agence de publicite			506 687,40	1,20
PUBLICIS GROUPE SA 2.875% 12/06/2029	EUR	500 000	506 687,40	1,20
Activites de controle et analyses techniques			437 713,48	1,04
EUROFINS SCIENTIFIC SE VAR PERP	EUR	400 000	437 713,48	1,04
Activites de gestion de fonds			962 311,28	2,28
FONCIERE DES ASS 5% 30/06/2026	EUR	150 000	153 720,81	0,36
HLD EUROPE 3.85% 16/07/2027	EUR	258 000	262 386,36	0,62
ITM ENTREPRISES SASU 5.75% 22/07/2029	EUR	500 000	546 204,11	1,30
Activites des agents et courtiers d assurances			317 479,11	0,75
MUTUELLE ASSUR TRAV 4.625% 23/02/2036	EUR	300 000	317 479,11	0,75

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Activites de service de restauration mobile			527 688,75	1,25
ELIOR GROUP SA 5.625% 15/03/2030	EUR	500 000	527 688,75	1,25
Activites recreatives et de loisirs n.c.a.			640 923,19	1,52
LOTTOMATICA GROUP SPA 4.875% 31/01/2031	EUR	200 000	207 885,33	0,49
LOTTOMATICA SPA/ROMA 5.375% 01/06/2030	EUR	416 000	433 037,86	1,03
Assurances non-vie			2 077 378,18	4,93
AXA SA VAR PERPETUAL	EUR	200 000	198 408,67	0,47
AXA TF/TV SUB PERP	EUR	1 286 000	1 321 642,99	3,14
CNPASSURANCETF/TVTSSPERP	EUR	200 000	203 711,33	0,48
CNP ASSUR TF/TV TSDI PERP	EUR	353 000	353 615,19	0,84
Assurance vie			1 039 743,63	2,47
MALAKOFF HUMANIS PREV 4.5% 20/06/2035	EUR	500 000	524 777,12	1,25
SCOR SE VAR 05/06/2047	EUR	200 000	203 852,96	0,48
SCOR SE VAR 10/09/2055	EUR	300 000	311 113,55	0,74
Aut act des sers fin. hors ass et fonds de pension			4 422 678,11	10,50
ASK CHEMCALS DE HOLD 10% 15/11/2029	EUR	500 000	505 876,11	1,20
AZELIS FINANCE NV 4.75% 25/09/2029	EUR	400 000	416 285,59	0,99
COCA COLA HBC FINANCE BV 3.125% 20/11/2032	EUR	300 000	295 964,51	0,70
ETABLISSEMENTS ORIA 8% 16/08/2028	EUR	500 000	520 926,67	1,24
JOHN DEERE CAPITAL CORP 3.45% 16/07/2032	EUR	500 000	514 301,03	1,22
KINGSPAN SEC IRELAND DAC 3.50% 31/10/2031	EUR	500 000	502 939,38	1,19
LA FONCIERE VERTE 7.50% 31/07/2030	EUR	700 000	745 528,53	1,77
QUATRIM 4.95% PIK 15/01/2027	EUR	799 291	225 164,22	0,54
TOTALENERGIES CAP INTL 3.499% 03/03/2037	EUR	700 000	695 692,07	1,65
Autre distribution de credit			2 543 715,30	6,04
AVIS BUDGET FINANCE PLC 7.25% 31/07/2030	EUR	300 000	320 461,58	0,76
BANQUE FED CRED MUTUEL 4.375% 11/01/2034	EUR	400 000	426 016,33	1,01
CFCM NORD EUROPE 2.75% 27/04/2027	EUR	141 000	143 096,90	0,34
CFCM NORD EUROPE 4.25% 27/06/2026	EUR	400 000	411 638,47	0,98
DRAX FINCO PLC 5.875% 15/04/2029	EUR	400 000	420 795,45	1,00
WHIRLPOOL FINANCE LU 1.1% 09/11/2027	EUR	400 000	383 983,12	0,91
ZF EUROPE FINANCE BV 7% 12/06/2030	EUR	400 000	437 723,45	1,04
Autre intermeditation monetaire			2 415 296,34	5,73
BANCO DE CREDITO SOCIAL VAR 13/10/2037	EUR	300 000	300 732,25	0,71
BPCE SA 3.1% 17/02//2027	EUR	265 826	267 399,08	0,64
BPCE SA 3.85% 25/06/2026	EUR	257 000	258 958,20	0,61
BPCE SA 3% 19/07/2026	EUR	600 357	605 909,52	1,44
CREDIT AGRICOLE SA 2.5% 22/12/2026	EUR	272 000	271 366,84	0,64
CREDIT AGRICOLE SA 2.85% 27/04/2026	EUR	139 766	140 006,56	0,33
EURONEXT NV 2.625% 26/11/2028	EUR	571 000	570 923,89	1,36

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Autres activites de service informatique			496 493,63	1,18
IBM CORP 3.45% 10/02/2037	EUR	500 000	496 493,63	1,18
Autres activites immobilieres pour compte de tiers			614 934,99	1,46
MERCIALYS SA 4% 04/06/2032	EUR	600 000	614 934,99	1,46
Autres activités manufacturières n.c.a.			441 964,09	1,05
LHMC 9.375% PIK 2030	EUR	419 062	441 964,09	1,05
Autre transport ferroviaire de voyageurs			514 141,71	1,22
TRANSDEV GROUP SA 3.845% 21/05/2032	EUR	500 000	514 141,71	1,22
Captage, traitement et distribution d'eau			994 342,27	2,36
VEOLIA ENVIRONMENT SA PERP 31/12/2099	EUR	500 000	504 328,16	1,20
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA VAR PERP	EUR	500 000	490 014,11	1,16
Collecte des déchets non dangereux			473 744,48	1,12
SECHE ENVIRONNEMENT SACA 4.5% 25/03/2030	EUR	457 000	473 744,48	1,12
Comm détail en magasin non spé. dans l'alimentaire			431 592,88	1,02
ELO SACA 5.875% 17/04/2028	EUR	400 000	431 592,88	1,02
Comm Gros machines pour l'industrie textile			493 365,28	1,17
REXEL SA 2.125% 15/06/2028	EUR	500 000	493 365,28	1,17
Constr locomotive & autre mat. ferroviaire roulant			539 894,48	1,28
ALSTOM SA VAR PREP 31/12/2099	EUR	500 000	539 894,48	1,28
Construction aeronautique et spatiale civile			520 047,19	1,23
HONEYWELL INERNATIONAL 3.375% 01/03/2030	EUR	500 000	520 047,19	1,23
Construction navires et structures flottantes			1 270 739,62	3,02
OCEA SA VAR PERP	EUR	1 200 000	1 270 739,62	3,02
Courtage de valeurs mobilieres et de matieres prem			321 907,44	0,76
SAXO BANK VAR 25/03/2028	EUR	300 000	321 907,44	0,76
Distribution combustibles gazeux par conduites			835 912,68	1,98
ENERGIA GROUP ROI 6.875% 31/07/2028	EUR	500 000	529 695,36	1,26
FLUXYS SA 4% 28/11/2030	EUR	300 000	306 217,32	0,72
Électricité conventionnelle			474 874,18	1,13
LATVENERGO AS 3.612% 13/11/2030	EUR	476 000	474 874,18	1,13
Extraction autres miner mét n.fer			399 288,60	0,95
IMERYS 4% 21/11/2032	EUR	400 000	399 288,60	0,95
Extraction mineraux d'uranium et thorium			427 298,47	1,01
ORANO SA 5.375% 15/05/2027	EUR	400 000	427 298,47	1,01
Extraction pétrole brut			911 295,72	2,16
TOTAL SA VAR PERP	EUR	600 000	606 095,65	1,44
WINTERSHALL DEA FINANCE 3.83% 03/10/2029	EUR	300 000	305 200,07	0,72
Fabr autre fil & câble électronique ou électrique			534 545,75	1,27
NEXANS SA 4.25% 11/03/2030	EUR	500 000	534 545,75	1,27
Fabrication de vêtements de dessus			618 286,11	1,47
LVMH MOET HENNESSY VUITT 3.50% 07/09/2033	EUR	600 000	618 286,11	1,47

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Fabrication gaz industriels			517 611,58	1,23
LINDE PLC 3.2% 14/02/2031	EUR	500 000	517 611,58	1,23
Fabrication préparations pharmaceutiques			493 395,51	1,17
GRIFOLS ESCROW ISSUER 3.875% 15/10/2028	EUR	200 000	199 938,22	0,47
ORGANON FINANCE 1 LLC 2.875% 30/04/2028	EUR	300 000	293 457,29	0,70
Fabr machines pour l'Extr ou la Constr			410 403,99	0,97
ALTRAD INVESTMENT AUTHOR 3.704% 23/06/2029	EUR	400 000	410 403,99	0,97
loc et expl de biens immobiliers propres ou loués			663 510,41	1,58
PUBLIC STORAGE 0.5% 09/09/2030	EUR	300 000	265 828,93	0,63
PUBLIC STORAGE 3.5% 20/01/2034	EUR	400 000	397 681,48	0,95
loc et loc-bail d aut mach. équipements et biens			939 624,29	2,23
TOUAX SCA 6.70% 28/06/2027	EUR	900 000	939 624,29	2,23
Production d'électricité			1 030 060,51	2,44
BULGARIAN ENERGY HLD 2.45% 22/07/2028	EUR	300 000	292 418,88	0,69
ELECTRICITE FRANCESA VAR PERPETUAL	EUR	400 000	438 541,75	1,04
IBERDROLA INTL BV VAR PERPETUAL	EUR	300 000	299 099,88	0,71
Promotion immobilière			938 310,51	2,23
CIE DE PHALSBURG 5% 27/03/2029	EUR	800 000	398 421,87	0,95
PRIAMS VAR 26/07/2031	EUR	536 250	539 888,64	1,28
Rech et dev en sciences humaines et sociales			419 281,37	1,00
IPSOS SA 3.75% 22/01/2030	EUR	400 000	419 281,37	1,00
Sidérurgie			299 887,40	0,71
NV BEKAERT SA 2.75% 25/10/2026	EUR	300 000	299 887,40	0,71
Transports aériens passagers			603 478,19	1,43
AIR FRANCE-KLM 3.75% 04/09/2030	EUR	600 000	603 478,19	1,43
Transports maritimes et côtiers passagers			315 297,17	0,75
TUI CRUISES GMBH 6.25% 15/04/2029	EUR	300 000	315 297,17	0,75
Transports routiers fret			394 670,00	0,94
DERICHEBO 2.25% 15/07/2028	EUR	400 000	394 670,00	0,94
Parts d'OPC et fonds d'investissements			3 708 064,59	8,80
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			3 708 064,59	8,80
DOM ALPHA OBLIGATIONS CREDIT FCP	EUR	16 000	2 344 000,00	5,56
DOM ORCHIDEE I LONG SHORT FCP	EUR	3 000	430 830,00	1,02
DOM PATRIMOINE I	EUR	7,71	933 234,59	2,22
Total			41 044 854,82	97,39

INVENTAIRES DES IFT *(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)*

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
EURO-OAT FU 0326	-10	5 500,00	-	-1 205 900,00
Sous total		5 500,00	-	-1 205 900,00
Options				
Sous total		-	-	-

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		5 500,00	-	-1 205 900,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

INVENTAIRE DES OPÉRATIONS À TERME DE DEVISE

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

INVENTAIRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Synthèse de l'inventaire

Valeur actuelle présentée au bilan

Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	41 044 854,82
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	5 500,00
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	1 165 872,97
Autres passifs (-)	-73 167,24
Total = actif net	42 143 060,55

